

ASSOCIATION DES NATURALISTES

DE LA VALLEE DU LOING ET DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU

Secrétariat
21, Rue La Primatice
Fontainebleau
(77)

Fondée le 20 Juin 1913
BULLETIN BIMESTRIEL
53^e année

Trésorerie
Compte-courant
postal
569-34 Paris

Tome XLII - N° 7-8

Juillet - Août 1966

EXCURSIONS

DIMANCHE 3 JUILLET: Vallée de la Juine, Saclas. Excursion botanique et entomologique sous la direction d'Adrien Roudier. Rendez-vous gare de Saclas à 09.00. De Paris, trajet en car; départ Place Saint-Michel à 08.00. Inscription 12 F au CCP D. Rapilly I494-48 Paris. Rendez-vous de l'après-midi à 14.00 cote de Hubert.

DIMANCHE 10 JUILLET: Forêt de Fontainebleau/Est sous la conduite de Gabriel Guénée et Roger Prénudat en liaison avec les Naturalistes parisiens. Rendez-vous gare de Thomery à 09.00 (Paris/Lyon 08.25/08.28; Fbleau 09.04/09.11, Thomery 09.10/09.17). Retour gare de Thomery 17.57 ou (dîner sur le terrain) 20.34 (Paris 18.47 ou 21.30).

DIMANCHE 24 JUILLET: Vallée de l'Essonne sous la conduite de Gabriel Guénée. Rendez-vous gare de Boutigny 09.45 (Paris/Lyon 08.36, Boutigny 09.46). Retour gare de Boutigny à 17.45 (Paris 18.55) ou 19.20 (Paris 20.34).

SAMEDI 10 SEPTEMBRE: Forêt de Fontainebleau/Nord. Excursion mycologique en commun avec la Société mycologique de France à l'occasion de son congrès annuel qui se tiendra à Paris du 3 au 10. Sortie sous la direction de Pierre Doignon et Jean Vivien. Rendez-vous à la Table du Roy (R.N. 5) à 09.00. De Paris, trajet en cars; départ 08.00. Itinéraire: Evées, Gros-Foutreau en fonction de la poussée fongique du moment.

DIMANCHE 6 NOVEMBRE: Forêt de Fontainebleau/Est sous la direction de Paul Ostoya en liaison avec la Société mycologique de France. Rendez-vous gare de Thomery (horaire et itinéraire au prochain bulletin).

COMPTES-RENDUS.- Voir dans ce bulletin, aux rubriques spécialisées (Botanique, Mycologie, Préhistoire) les compte-rendus des excursions des 27 mars, 17 avril et 22 mai 1966.

SECRETARIAT

ADHESION NOUVELLE.- Henri LAFFONT, Docteur en médecine, 5, Rue Lekain, Paris 16^e; présenté par J. Vivien.

CHANGEMENT D'ADRESSE.- Gérard Cordier, technicien géomètre, Sublaines-37.

MEMBRE DONATEUR.- Cotisation de 20 F: André Grand, Saint-Pierre-lès-Nemours.

NECROLOGIE: Chanoine Christian GUIGNIER.- Adhérent depuis 1934, le Chanoine Christian Guignier est décédé subitement à Melun le lundi de Pâques à l'âge de 63 ans. Maître de conférences, puis professeur de Géographie à l'Institut catholique de Paris, il était Supérieur de l'Institution Saint-Aspais à Melun. On lui doit un seul mémoire (Ann. de Géographie 1933) consacré à la bordure du plateau Briard et à sa structure (relief, érosion, vallées secondaires, hydrographie, buttes-témoins), mais cette étude est un des très rares travaux de Géographie pure, aux vues personnelles, qui aient été consacrés à notre région et à sa texture, surtout en ce qui concerne le modelé d'érosion. Nous l'avons analysé avec extrait (Bull. ANVL, 1957, 20).

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

- René BALLAND, Le Quaternaire dans l'enseignement du Second degré; Bulletin Association fr. pour l'étude du Quaternaire, I, p. 13.
- André CAILLEUX et Auguste CALMELS, Variabilité des galets le long d'une même plage; C.R. sommaire de la Société Géologique de fr., 1966, p. 84.
- André CHEYNIER, Considération sur le passage du Magdalénien à l'Azilien; Bulletin Société Préhistorique française, 1966, p. CXXXV.
- Raoul DANIEL, Recherches préhistoriques dans les bois de Meudon, Chaville, Viroflay et Ville-d'Avray; Bull. soc. Préhist. fr., 1965, pp. 358-367.
- Id., Les ateliers campigniens de Flins (S. & O.); Bull. Soc. Préhist. fr., 1965, CCLXXIX.
- Id., Les industries paléo- et néolithiques de Muret/Mézières; id., 1966, p. XX.
- Adrien DAVY de VIRVILLE, De l'influence des idées préconçues sur les progrès de la Botanique du XV^e au XVIII^e siècles; Rev. d'Histoire des sciences, 110-119.
- Id., L'endémisme végétal dans les îles atlantides; Rev. gén. de Bot., 1965, 577-602.
- Roger HEIM, Les champignons associés à la folie des Kuma; Cah. du Pacifique, 1965.
- Clément JACQUIOT, Sur une nouvelle colonie de Termites de Saintonge à Varennes-sur-Loire et Chouze-sur-Loire; Acad. d'Agricult. fr., 1965, pp. 623-625, 993-994.
- Id., Culture de tissus et recherches forestières; Science et Nature, n°72, Nov. 1965.
- Id., Menaces sur les Réserves biologiques de Fontainebleau; Acad. agr. fr., 1965, 906.
- Jean LOISEAU, Le Moustier-sur-Vézère; "Médica" Voir et Savoir, n° 52, 1966, 25-32.
- J.-P. MICHEL, La gravière de Cholles; Bull. Ass. fr. Etude sur le Quaternaire, I, 42.
- Charles POMEROL, et R. FOUET, Les roches sédimentaires; Presses univ. fr., 1965, 127 p.
- A.R. VERBRUGGE et S. SIBERTIN-BLANC, Un curieux procès au XVI^e siècle entre deux seigneurs de Dannemois à propos de la danse de Saint-Ammeès; Bull. Soc. hist. et archéol. de Corbeil, Etampes et Hurepoix, 1965, pp. 43-53.

PROTECTION DE LA NATURE

CLASSEMENT DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU.- En application de la loi de 1930 sur la protection des sites, l'ensemble de la forêt domaniale de Fontainebleau et de ses annexes S et SE ont été classés par deux arrêtés ministériels (J.O. 1^o fév. 66; arrêtés des 2 VII 65 et 12 I 66). Rappelons que des décisions antérieures avaient classé la Dame Jeanne de Larchant (29 IV 24), les Grottes de Recluses (II VIII 32) et les Rochers Gréou à St-Pierre-lès-Nemours (20 VIII 32). Le Bull. de l'Ass. de défense des forêts d'Ile-de-France n° 4, I-II 66 a publié le détail du périmètre de classement prévu par l'arrêté du 1^{er} fév. 66; il concerne les communes de Bourron-Marlotte, Grez-sur-Loing, St-Pierre, Larchant, La Chapelle-la-Reine, Villiers-sous-Grès et Recluses par le Bois de la Commanderie et celui de la Justice.

REPRISE DES FORAGES PETROLIERS EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Après cinq ans de sommeil, les forages profonds ont repris en mars 66; d'abord sur la structure Chilly/Evées avec quatre trous vers l'Epine-Foreuse et la Glandée (qui seront suivis d'autres); mais aussi pour la reconnaissance d'une nouvelle structure aux Ecuettes qui va commencer par le forage "Fontainebleau-101" au Cr du Corf; si elle s'avère sèche, comme celles de Mâcherin et des Vieux Rayons, on rebouchera le trou et la coupe se limitera à 80 ares, mais si le Dogger est positif, il faut s'attendre à une multiplication des puits. D'autre part, la Compagnie générale de Géophysique termine en juin une nouvelle campagne sismique dans le Sud de la forêt, entre Noisy/Achères/Les Bécrolots/Souvray/Cx du Grand-Maitre/Veneux sur un profil rectiligne de 20 km recoupant le "nose" de St-Hérém. Est-ce le prélude à une extension des forages profonds dans cette zone jusqu'ici épargnée? Ce sont les géophysiciens qui en décideront après interprétation de ces données sismiques au maillage très serré de 6 points par kilomètre sur une droite tirée au cordeau.

PLUS DE CARAVANIERES AUX MAISONS FORESTIERES A FONTAINEBLEAU.- L'interdiction faite par l'Administration forestière aux 27 gardes forestiers de la Forêt de Fontainebleau de recevoir des caravanes sur le terrain concédé autour des maisons forestières est effective depuis le printemps. Toutes les caravanes ont disparu de ces postes. On assiste, corrélativement, à un exode des caravanes vers les points périphériques de Bois-Rond, Barbeau/Fédération, etc. qui vont connaître une concentration caravanicière rapidement saturée.

FAUT-IL TRAITER LE "JUPITER" AUX INSECTICIDES ?- Le chêne "Jupiter" est reconnu comme le plus beau des vieux arbres de la Forêt de Fontainebleau. Avec ses 6 m de tour à 1 m de hauteur et 9 m à la base, il est estimé avoir 600 ans selon les appréciations les plus sérieuses. Mais cet âge lui vaut, tout en étant encore très vigoureux, d'être attaqué par des parasites, notamment par le dangereux xylophage Grand Capricorne dont la larve creuse d'énormes galeries dans le bois. La question se pose donc aux techniciens de savoir si l'on doit utiliser un insecticide par pulvérisation de surface, bien que semblable intervention soit contraire au respect de l'équilibre naturel qui est de règle dans les Réserves biologiques. Pour prolonger la vie du Jupiter, cette méthode a des partisans; mais le principe général en a aussi, et certains sont défavorables à cette intervention, même à titre exceptionnel. Aucune décision n'est encore prise.

UNE BASE DE PLEIN-AIR/LOISIRS A BUTHIERS ?- Notre collègue Jean Loiseau a signalé ici même ("L'adieu à Malesherbes/Buthiers"; Bull. ANVL 1965, 89) quelle évolution précipitée connaissait le site périfontainebleaudien de Buthiers. Ce n'est, semble-t-il, qu'un début. Le dossier a été évoqué au Conseil général de Seine-et-Marne lors de sa session de mai. On y a appris que le Ministère de la Jeunesse et le District de Paris se préoccupent de la "protection" (?) de ce secteur. Le délégué du District a demandé au ministre d'Etat chargé des affaires culturelles que le classement actuel du site soit étendu à la totalité de la zone rocheuse. Mais cette demande ne trompera personne car, de son côté, le ministère de la Jeunesse a inscrit à son programme régional d'équipement sportif et socioéducatif pour les années 66-70 l'aménagement d'un complexe de plein-air et de loisirs sur le site même de Buthiers. Dans l'immédiat, les aménagements consisteraient en la création d'un centre d'accueil et d'escalade. Il est question d'une subvention d'Etat de 40 % et d'une autre du District de même ordre. Le Conseil général a reconnu l'utilité de cette base, mais il a considéré qu'elle était d'importance régionale et dépassait le cadre départemental, au moins quant à son financement. Il a accepté d'être "maître de l'ouvrage" à la condition de ne supporter qu'une charge financière symbolique.

LES TROIS-PIGNONS, COQUIBUS: PARC D'ATTRACTION DOMINICALES ?- Le "Groupe de défense de la région des 3-Pignons" défendant le point de vue des propriétaires qui s'insurgent contre l'expropriation des parcelles, a diffusé auprès des associations préoccupées par la protection de la nature, une circulaire reprenant les attendus du projet déposé aux mairies (aménagement du District de Paris): création de chemins, balisage de pistes cavalières, création de parcours d'escalade, de terrains de pique-nique, d'équipement socioéducatif villages de vacances, aires de loisirs, zone de camping/caravanning, de restaurants).

Ils estiment que "même si on réalise ces projets en périphérie du massif dans un rayon d'un kilomètre, des milliers de personnes attirées par ce parc d'attractions dominicales se répandront inévitablement partout". C'est bien certain, et nous l'avons laissé craindre dès que ce projet perça au jour, sans pour autant croire, non plus, au désintéressement "protectionniste" dont se réclament les propriétaires. Les Trois-Pignons sont pour eux autant de "jardins particuliers"; admettre de les "ouvrir" au public est la négation même du principe qu'il défendent. En réalité, il faut remembrer, créer des zones constructibles, y grouper les résidences secondaires et conserver l'homogénéité naturelle du site intérieur. C'est, semble-t-il, la conception actuelle de l'Administration.

Sous le titre "Adossé à la Forêt de Fontainebleau, le Massif des Trois-Pignons enfin hors de danger", Jacques Moyniau, secrétaire général du COSIROC, dresse (Routes et voyages Ile-de-France, n° 8, mai 66, pp.30-32) un état optimiste de la question avec photos, après l'enquête publique en vue de l'achat du massif par l'Administration des Forêts. "La voix de tous les amis de cette magnifique zone s'est fait largement entendre, écrit-il. Elle ne pouvait qu'approuver le plan de l'Administration puisqu'il reprenait dans sa presque intégralité les limites de l'inscription du massif des Trois-Pignons à l'inventaire des sites. Le coup d'arrêt est ainsi définitivement donné à un grignotage auquel nous assistions, impuissants, grignotage qui tendait à pratiquement supprimer de la carte 3.120 ha de landes et de bois, prolongement naturel de la Forêt de Fontainebleau".

L'application du plan ne va sans doute pas être aussi simple...

LE DISTRICT DE PARIS PROJETTE D'AQUERIR 575 HECTARES EN FORET DE ROUGEAU.- Le conseil d'administration du District de Paris a été saisi par M. Delouvrier, élu général, d'un projet d'acquisition d'une partie (575 hectares sur 1000) de la Forêt de Rougeau, près de Seine-Port, entre Corbeil et Melun. Cette mesure aurait pour effet d'éviter la multiplication des résidences secondaires et la disparition des zones accessibles, mais elle implique parallèlement les mêmes conséquences qu'aux Trois-Pignons: la création des zones de plein air touristiques pour week-ends.

SAUVEGARDE DE LA NATURE ET RESERVES DE GRANDS ANIMAUX.- Une association "Sauvegarde de la nature" s'est constituée le mois dernier à Melun, présidée par Robert Lesourd, maire de Bois-le-Roi, avec le sénateur Maurice Lalloy comme président d'honneur; Mme Laurent et Henry Flon comme vice-présidents, François Lupoix comme secrétaire général et Clément Jacquot comme président de commission technique. A. Mercier, président des Amis des bêtes, a présenté un projet de sanctuaire de la nature en Forêt de Fbleau. Il s'agirait d'une réserve de grands animaux forestiers qui serait gérée par le ministère de l'Agriculture et les représentants de diverses associations de protection de la nature. André Mercier a reçu des encouragements auprès de la Société protectrice des animaux mais l'administration n'a pas encore fait connaître son point de vue.

SAUVEGARDE DES RESERVES DE FONTAINEBLEAU.- Sous le titre "Menaces sur les réserves artistiques de Fontainebleau", notre ancien président Clément Jacquot a présenté à l'Académie d'Agriculture de France (PV des séances, 1965, pp. 906-909) une communication concernant le martelage de la coupe prévue dans la parcelle 19 de la Tillaie; il y développe les arguments développés précédemment (cf. Bull. ANVL, 1966, 2). Un académicien, M. Pigniol, s'est montré "frappé du fait que très souvent l'administration semble négliger totalement l'aspect esthétique".

M. Pierre Pigniol a d'ailleurs pris part à la journée d'étude forestière que dirige le Conservateur Jacquot en Forêt de Fbleau le 24 avril, en compagnie de nos collègues J. Vivien, P. Doignon, P. Ostoya et J. Métron. La matinée a été consacrée à une étude du Gros Fouteau (évolution des peuplements, écologie), de la Tillaie et du Rocher Boulin.

URBANISATION DES FRICHES DE POLIGNY.- Les friches de Poligny ont été achetées par la Régie Renault en vue d'y ouvrir des sablières pour leur fonderie et une colonie de vacances. Elle a clos une grande partie des Friches. Actuellement, elle cherche à vendre et des bruits concernant une urbanisation possible du terrain ont été démentis. De même, la Ville de Nemours l'aurait convoité pour le transformer en espace vert suburbain local. Mais aucun de ces projets ne prend corps, au moins dans l'immédiat.

BOIS DE LA COMMANDERIE/FOLJUIF.- Dans le secteur Forêt de Fontainebleau/Sud/Bois de la Commanderie, la zone de Foljuif devait être industrialisée dès 1959 (on parlait d'une usine de pneumatiques), mais devant les protestations, on a démenti pour assurer qu'il s'agissait d'en faire un espace vert (1). Puis, on a envisagé la création d'un ensemble urbain de 60.000 à 100.000 habitants avant de se tourner vers... l'implantation de cultures industrielles de salades !!! Actuellement, la Caisse des Dépôts continue à acheter les terrains et l'on parle d'un projet de construction de résidences de week-end.

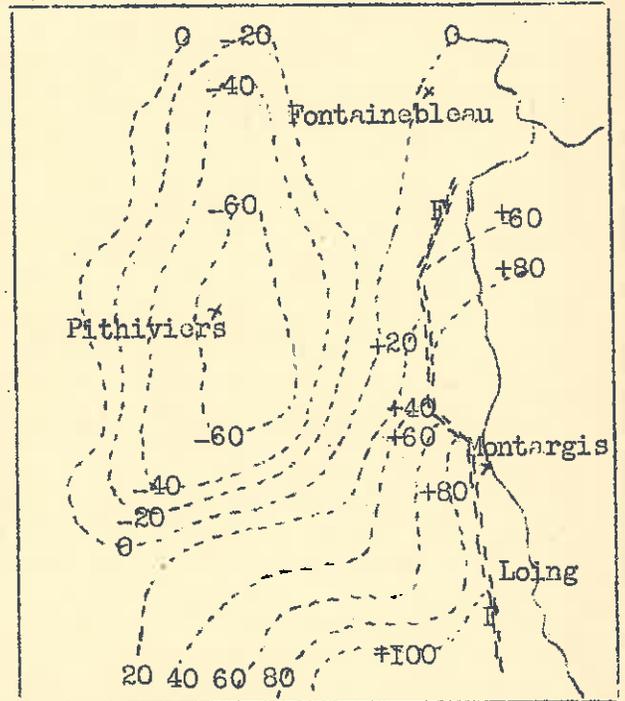
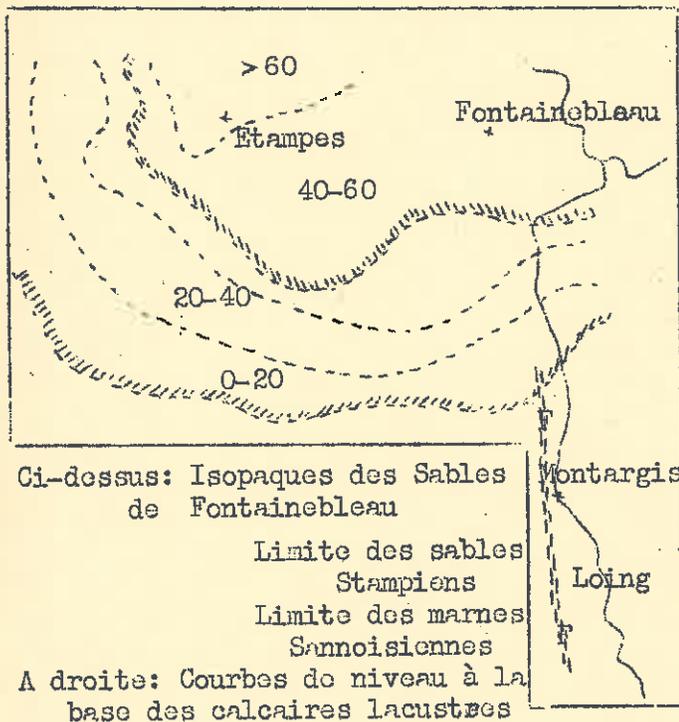
INITIATION FORESTIERE.- Des journées d'initiation forestière ont été organisées dans les forêts de Barbeau et de Villefermoy (Seine-et-Marne) avec le concours de spécialistes des questions de protection de la nature. Elles ont groupé écoliers et scouts qui ont réalisé avec le concours des ingénieurs des Forêts une hutte pour la chasse photographique.

BIBLIOGRAPHIE

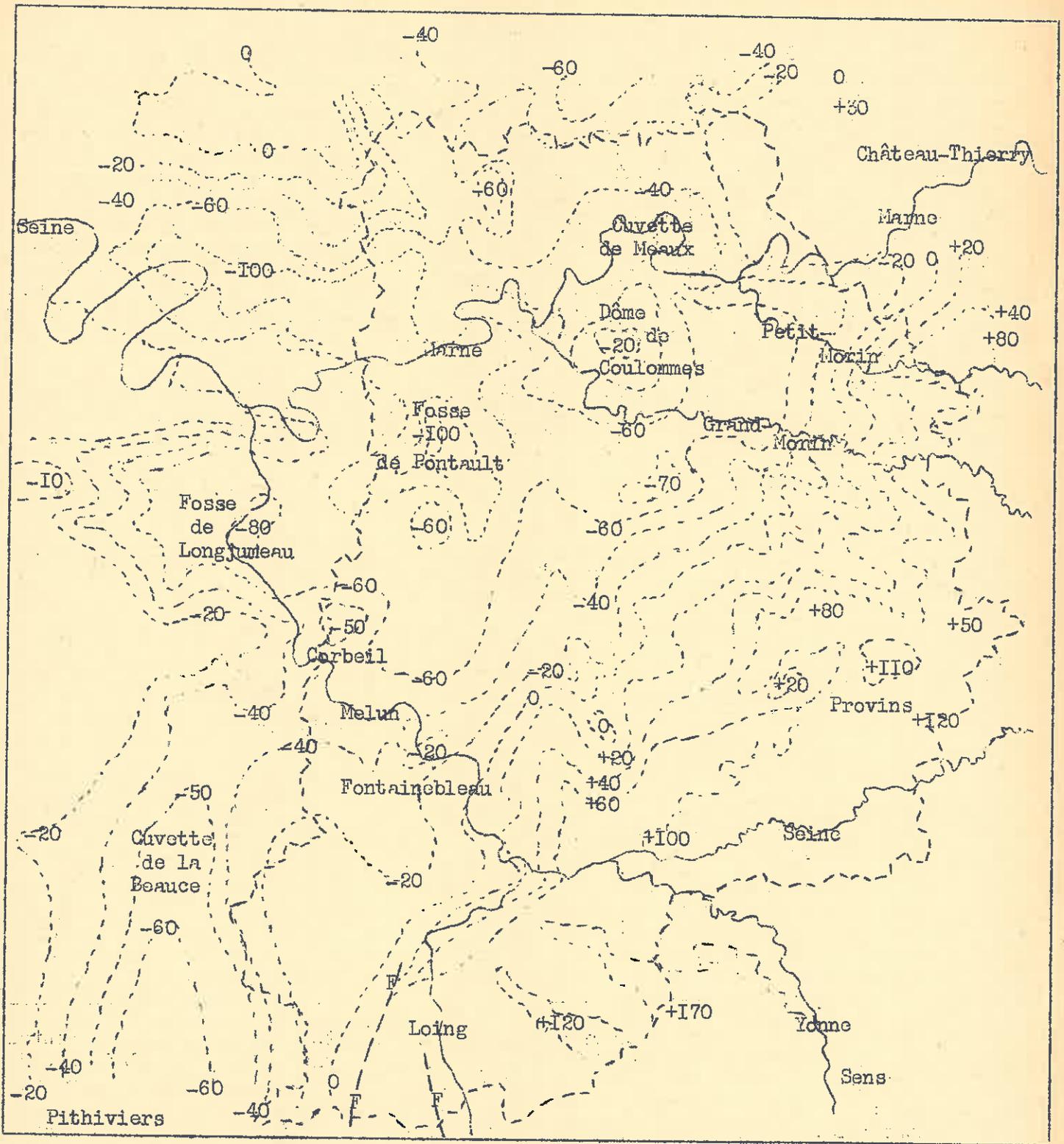
LA FÉCONDITE DE LA TERRE.- Notre collègue Germaine Claretie nous fait parvenir le livre du Dr E. Pfeiffer: "La fécondité de la Terre" (352 p., phot. coul.; Ed. Triades, Paris 1966; 24 F) dans lequel l'auteur, qui se réclame de Rudolf Steiner, analyse les principes biodynamiques dans la nature, étudie le sol comme organisme vivant, le processus biologique des composts, la forêt, le dynamisme dans la vie végétale, les résultats des méthodes biodynamiques, etc.

TRAVAUX REGIONAUX DE SURFACE ET DE SUBSURFACE.- Nous analysons dans ce numéro plusieurs communications importantes publiées dans un bulletin récent (1965, pp. 197-340) de la Société Géologique de France et entièrement consacré aux études de surface et de subsurface du Bassin parisien, à la suite de la séance spéciale organisée par l'Association des géologues du Bassin de Paris. Notre secteur d'études y est concerné surtout par les recherches sur la structure du toit du Crétacé et sur l'Oligocène. D'autres travaux sur l'Éocène et le Paléogène (limites Éocène/Oligocène, corrélations du Stampien, découverte du "Biarritzien" à faciès méridional dans le Lutétien terminal, remaniement stratigraphique dans le Sannoisien, etc.) sont d'intérêt capital, mais ne résultent pas d'observations effectuées dans les limites de notre cadre géographique. Notons toutefois la tendance nouvelle des jeunes géologues à subdiviser la notion de Sables de Fontainebleau en autant de ses composants-types pris à Ormoy, Saclas, Vauroux, Etrechy, Morigny, Jeurres, etc. et à ne maintenir le terme de "Fontainebleau" que pour le seul étage terminal Stampien solidifié en "grès de Fontainebleau".

STRUCTURE DU TERTIAIRE A L'OUEST DE LA VALLEE DU LOING.- Noël Desprez et Claude Ménégnien, rassemblant les coupes géologiques de subsurface de 900 forages ont établi (Bull. Soc. géol. fr., 1965, 303-308) une synthèse schématique des "Connaissances nouvelles sur



la structure de la Bouce", en précisant les limites d'extension des Sables de Fontainebleau et des marnes vertes sannoisiennes et, pour la première fois, la subsidence de la série tertiaire à l'ouest de la Vallée du Loing. A l'aide des forages qui traversent le Stampien, ils précisent les limites actuellement connues des Sables de Fontainebleau vers le Sud et donnent (fig. de gauche) un essai de carte isopaque de cette transgression. Alors que le maximum d'épaisseur se trouve à proximité de la Vallée de la Juine avec 60 m de puissance, la lentille sableuse se réduit sensiblement entre Pithiviers et Montargis. Les auteurs ont également étudié les Calcaires lacustres (Sannoisien/Éocène) et leurs bases, avec la carte dont nous extrayons (fig. de droite) le zone concernant notre secteur d'études. Elle met en évidence la fosse de Pithiviers et la faille de Gien/Montargis/Château-Landon nettement prolongée jusqu'à Grez-sur-Loing par décrochement au N. de Montargis et décalage des courbes de niveau le long de la faille.



Carte structurale du toit de la Craie en Seine-et-Marne et aux lisières Ouest

CARTE STRUCTURALE DU TOIT DU CRÉTACE EN SEINE-ET-MARNE.- Six géologues: Claude Bricon, Noël Desprez, Philippe Diffre, Claude Mégnien, Gilbert Rampon et Michel Turland, utilisant 894 forages ayant atteint le Crétacé sous le Tertiaire de la Région parisienne, ont dressé (Bull. Soc. géol. fr., 1965, 314-318) une "Carte structurale du toit de la Craie dans la région parisienne". Ce travail "modifie la notion d'axes anti- et synclinaux dans le Sud-Est du secteur parisien où on se trouve, indiquent les auteurs, en présence de dômes et de cuvettes sans alignements préférentiels. Les anti- et synclinaux eux-mêmes sont, dans le détail, beaucoup plus compliqués qu'on ne pouvait le supposer".

Les conclusions des auteurs confirment et illustrent donc la thèse que nous soutenons depuis 1958 avec la publication des premiers logs de sonde pétroliers en Seine-et-Marne et des premières cartes structurales sismiques, thèse à considérer désormais comme définitivement admise.

La carte dressée par les géologues du Bureau de Recherches géologiques et minières (dont nous extrayons page ci-contre la partie concernant le département de Seine-et-Marne et ses marges ouest) présente des courbes à équidistance de 20 mètres, complétée par en-droits avec des équidistances de 10 mètres. Ses auteurs précisent qu'il s'agit d'une "carte structurale" de toit de la Craie et non d'une carte tectonique étant donné que la craie a été notablement érodée avant les premiers dépôts du Tertiaire.

Lorsque les sondages sont très rapprochés, comme dans les régions de Fontainebleau/Chailly/Chartrettes, Villemer/Nonville, Valence-en-Brie grâce aux forages pétroliers, ils permettent de déceler de véritables chenaux dans la craie avec remplissage importants de dépôts sparminés.

On constate des variations notables d'épaisseur de la craie qui présente une puissance de 300 mètres sur l'anticlinal du Roumois et de 760 mètres au nord de Provins. "Une part de ces variations revient à des subsidences différentielles correspondant à des ondulations existant déjà au Crétacé, mais si l'on considère une petite région, on trouve des différences notables ne pouvant être attribuées qu'à l'érosion".

La craie au contact du Tertiaire peut être compacte ou très marneuse, dolomitisée, ou durcie et gonore (castine de la Vallée du Loing et de Château-Landon).

Les auteurs ont différencié la région de Seine-et-Marne "plus monoclinale qu'à l'Ouest (Seine-et-Oise) avec pendage moyen de 6 pour 1000 vers le Nord-Ouest, tourmentée par des cuvettes et des dômes sans alignement préférentiel".

L'Anticlinal du Bray, pénétrant sous le Tertiaire, s'infléchit vers le Sud et se termine périclinalement à Mitry-Mory en abandonnant la flexure septentrionale qui lui est caractéristique, et se prolonge plus loin au niveau du Jurassique.

L'Anticlinal du Roumois, qui traverse le plateau briard, n'est pas simple; il est formé d'un complexe de rides se relayant à l'intérieur d'un coin limité par la direction armoricaine au Nord et la direction varisque au Sud, le tout plongeant vers Corbeil.

La cuvette de Beauce, limitée au Sud-Est par l'accident précédent, aurait une direction plutôt méridienne. Bien que faillée sur son bord oriental, elle contraste par son calme avec les ondulations précédentes.

Le monoclinale Briard est un vaste ensemble plongeant vers le Nord-Ouest mais il est très irrégulier dans le détail et présente de nombreux petits dômes (Valence-en-Brie, Provins, Nangis, Vaudoy, Louan), ou de petites cuvettes (Fosse de Corbeil, Fosse de Pontault-Combault) de direction très variée.

La fosse de Pontault-Combault relie celle de Longueou à celle de St-Denis. On peut la considérer comme le point de moyenne convergence des structures au toit du Crétacé.

Le dôme de Coulommiers, bien individualisé entre le Grand et le Petit Morin, fait remonter la craie à la cote -20. La cuvette de Meaux est associée à une succession de dômes et de creux.

La carte met en évidence la faille de Château-Landon, digitée vers l'Ouest et remontant jusqu'à Groz-sur-Loing. Les auteurs étudient actuellement les rapports existant entre la carte du toit de la craie et celle des différents niveaux du Tertiaire. Leur étude sera publiée dès l'achèvement des différentes cartes tectoniques en cours de réalisation. Il apparaît que les variations d'altitude se modifient aux niveaux du Tertiaire.

HYDROLOGIE DU VAL DE SEINE ENTRE SAMOIS ET CHARTRETTES.- Les coteaux qui forment le flanc droit de la vallée de la Seine entre le barrage de Samois et Chartrettes sont, au point de vue géologique, constitués de bas en haut par les assises suivantes: Calcaire de Champigny fissuré, en bancs irréguliers plus ou moins compacts; Marnes blanches supragypseuses; Marnes vertes du Sannoisien inférieur; Formation de la Brie, calcaire irrégulièrement meulièrement; Sables stampiens de Fontainebleau avec grès formant des lambeaux de moyenne étendue; Limon des plateaux, argilosableux surmontant les meuliers de Brie, mais laissant affleurer les sables stampiens.

Au pied de l'escarpement de Calcaire de Champigny s'étend une étroite frange d'alluvions modernes en partie surmontée par des éboulis. Ces alluvions sont limoneuses en surface et sableuses et caillouteuses dans leur partie inférieure.

La rive gauche, convexe, présente une grande étendue d'alluvions anciennes, la Plaine de Sermaize, entièrement boisée, prolongement et partie de la Forêt de Fontainebleau. Les coteaux qui la délimitent et qui forment le flanc gauche de la vallée de la Seine ont, au point de vue géologique, une constitution identique à celle de la rive droite. Les alluvions anciennes, limoneuses en surface, sont, sur plusieurs mètres, sableuses et caillouteuses, sur substratum de Calcaire de Champigny. En bordure du fleuve, la basse-plaine est sur alluvions modernes, limoneuses ou tourbeuses en surface et ravinant les alluvions anciennes.

Au point de vue hydrogéologique, les caractéristiques essentielles de ce secteur de la vallée de la Seine sont la présence de trois principaux horizons aquifères: 1) le réseau fissuré de la base des meuliers de Brie; 2) le réseau fissuré du Calcaire de Champigny; 3) la nappe des alluvions.

1) Le réseau aquifère de la base des formations de la Brie n'intéresse que les plateaux et ne se traduit sur les flancs de la vallée que par des suintements ou de faibles venues d'eau au contact avec le radier imperméable des marnes vertes, avec déversement à l'affleurement dans le Calcaire de Champigny sous-jacent ou dans les éboulis.

2) Le réseau aquifère du Calcaire de Champigny, lequel se tient principalement dans la partie inférieure de la formation, est constitué dans cette assise perméable, en grand par des courants diaclasiens drainant vers la vallée de la Seine une partie des eaux percolées sur les plateaux. Les arrivées d'eau dans la vallée se font, soit au dessous du plan d'eau d'étiage, soit à peu près sur sa cote moyenne, soit nettement au dessus. Lorsque le flanc est abrupt et les alluvions très réduites, le déversement se fait directement dans le fleuve, et tous les riviérains savent qu'en divers emplacements, on été, se manifestent des venues d'eau plus froide que celle de la Seine, au dessous du plan d'étiage. Lorsque les alluvions sont développées, les venues diaclasiennes dans la nappe alluviale se déversent en équilibre avec la Seine. Le réseau diaclasienn du Calcaire de Champigny est donc, dans la vallée, sous la dépendance étroite de la cote du plan d'eau du fleuve.

3) Les nappes alluviales, ainsi que l'a montré Dienert, ne résultent pas d'infiltrations du cours d'eau, lorsque leur lit est colmaté - ce qui est le cas de la Seine - mais sont constituées par des eaux provenant des coteaux, ce qui explique un plan d'eau se tenant un peu au dessus de celui du fleuve. Dans le secteur considéré, l'eau de la nappe alluviale se tient à la cote 40,60 m environ, qu'il s'agisse des alluvions modernes de la rive droite ou des alluvions anciennes de la plaine de Sermaize en bordure de la frange d'alluvions modernes; cela en période normale, pour un plan d'eau de la Seine à la cote 40,40 m.

Les alluvions modernes de Fontaine-le-Port sont constituées par plusieurs mètres de limon plus ou moins sableux surmontant moins de 1 mètre d'alluvions sableuses et caillouteuses.

En résumé, le réseau aquifère du Calcaire de Champigny et la nappe des alluvions, ressources en eau essentielles dans cette partie du département de Seine-et-Marne, sont étroitement sous la dépendance du plan d'eau de la Seine, duquel dépend l'équilibre hydrostatique de la région.

PHENOMENES PERIGLACIAIRES EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Notre collègue le Professeur André Cailleux rend compte (Bull. Ass. fr. pour l'Etude du Quaternaire, I, 69) d'une excursion de ce groupement à Boissy-le-Cutté et en Forêt de Fontainebleau au cours de laquelle André Cailleux a fait remarquer dans une gravière que les graviers calcaires sont interrompus, de loin en loin, par des puits plus ou moins verticaux, larges de 40 à 60 cm au sommet, d'environ 20 cm vers le bas et atteignant 40 à 120 cm de profondeur. Le remplissage est fait surtout d'un sable semblable à celui qui recouvre les graviers; il est fortement imprégné d'hydroxyde de fer accompagné d'un peu d'argile de décalcification. Il s'agit de puits à section isodiamétrique et non de fentes, comme on peut s'en assurer en les dégageant à la pelle.

Comment se sont-ils formés? On en rencontre par place dans les graviers locaux calcaires de la région. André Cailleux en a observé dans la partie Est de la Forêt de Fontainebleau en compagnie de Jacques Dupuis. Tous deux excluent l'hypothèse de racines d'arbres: les puits ne sont pas ramifiés (ou exceptionnellement) et depuis 6 ou 8 millénaires que la forêt existe, 60 ou 80 générations d'arbres centenaires se sont succédés, de sorte que si les puits leur étaient dus, ils devraient être incomparablement plus nombreux.

Mieux vaut s'orienter vers l'idée d'une dissolution différentielle, plus intense en ces points privilégiés. De cela, on a des exemples très classiques ailleurs, en pays de calcaires massifs, encore que les poches de dissolution affectant ces calcaires nient souvent la disposition de fentes (anciennes diaclases) plutôt que de puits isodiamétriques. D'autre part, les graviers locaux de Fontainebleau et Boissy-le-Cutté sont, sous le climat actuel, très perméables en tous leurs points et on ne comprend pas pourquoi la dissolution aurait été tellement plus forte ici (dans les puits) que juste à côté (dans le reste des alluvions, tout-à-fait semblables, qui les entourent).

Sous un climat périglaciaire, si le pergélisol était continu, les mêmes alluvions seraient totalement imperméables en tous points et les puits seraient encore moins explicables. On pourrait en revanche les expliquer dans une troisième hypothèse, celle d'un pergélisol discontinu, en écumoire: là où le pergélisol existe en sous-sol, l'eau de fonte estivale ne peut pas s'infiltrer; elle s'engouffre au contraire dans les rares trous du pergélisol et elle s'y dissout peu à peu le calcaire des graviers. Ainsi les puits se creusent; ils se colmatent au fur et à mesure ou ultérieurement, du matériel sableux sus-jacent.

Jusqu'à 1964, cette hypothèse du pergélisol discontinu en écumoire aurait pu paraître un roman. Mais depuis, on dispose d'observations précises, faites au Canada, entre autres par Brown et Johnson. Entre la zone à pergélisol continu - au Nord - et la zone sans pergélisol - au Sud - le pergélisol discontinu forme une zone intermédiaire de 600 km de largeur; son épaisseur varie de 0 à 15 m; celle de la couche active (qui dégèle et regèle chaque année) va de 0,5 à 3 m. La limite entre les aires à pergélisol et celles à aires non gelées (les trous de l'écumoire) est verticale ou fortement inclinée, comme dans les puits de Fontainebleau et Boissy-le-Cutté. L'explication de ceux-ci par les trous (supposés) d'un pergélisol est donc possible. Mais elle est loin d'être prouvée, de sorte qu'on doit la tenir seulement pour une hypothèse, sans plus. Au Canada, la limite Sud du pergélisol continu coïncide avec des températures moyennes annuelles de l'air de -6° à -8° , et celle du pergélisol discontinu de -1° à -4° .

André CAILLEUX.

GRAVIERS TARDIGLACIAIRES A LA CARRIERE DU ROCHER CANON.- Au cours de l'excursion mentionnée ci-dessus, Fernand Joly, maître de Recherches au CNRS a fait visiter aux géologues la carrière de la Route Ronde proche du Rocher Canon (actuellement en voie de comblement par apports de souches et déblais des E. & F.). La coupe du front de cette carrière permet de reconnaître: Au niveau du plancher de la carrière les sables stampiens en place, jaunes à veinules ocre; et une formation épaisse de 1,5 à 2 m essentiellement composée de cailloutis calcaires de petite taille (2 à 4 cm), plats, anguleux, d'aspect général lité, avec souvent du sable intersticiel, mais sans argile de décalcification. Dans la zone la plus compliquée de la carrière, au plus près de la route, cette formation se divise en trois masses, de 30 à 60 cm d'épaisseur chacune, séparées par des lits de sables siliceux sans

cailloutis, d'une dizaine de centimètres de puissance. Le plus inférieur se résout en lentilles vers l'W.; le plus élevé est plus continu, parfois ondulé et festonné, mais il se termine aussi en biseau et il ne reste finalement, au fond de la carrière, que le seul matériel caillouteux. Enfin, une formation superficielle fine, sableuse, sur 25 à 30 cm, de couleur claire châtain, ou même gris, pénètre, à la base, dans les poches de décalcification du cailloutis, mais non cryoturbée.

Il paraît tout à fait justifié de paralléliser la seconde formation de la carrière du Rocher Canon avec un cailloutis observé entre Bouville et Orveau, Plaine de la Justice. L'origine du matériel est certainement due à la gélification périglaciaire, le déplacement dans doute à un ruissellement en masse sur sol gelé avec périodes de lavage rendant compte des lits de sables. L'âge exact de la formation ne peut être affirmé. La couleur claire et la faible altération du matériel feraient pencher pour le Würm; les ferruginisations locales que l'on trouve n'ont pas de signification chronologique et semblent être de simples dépôts de lessivage oblique; la troisième formation, de pédogénèse holocène par sa couleur pourrait résulter d'un lavage tardiglaciaire ou même de déplacements de sables plus récents encore.

A ces observations de Fernand Joly, André Ouilleux ajoute que les graviers sont faits de fragments de calcaire de Beauce très aplatis (indice L+I: 2E = à 5 environ) ce qui indique un éclatement par le gel; et très peu émoussé comme il arrive après un trajet court de l'ordre du kilomètre. Les trous ou vermiculaires qu'on voit sur certains fragments ne paraissent pas dus à la dissolution. En effet, certains existent dans le Calcaire de Beauce comme on peut le voir en cassant le fragment et comme il est fréquent de le constater dans un calcaire lacustre. D'autres trous sont les intervalles entre les bourgeons ou saillies de calcaire secondaire, ou calcin bien visible au binoculaire et d'aspect d'ailleurs très varié: blanc ou crème, en bourgeons ou en petites lames encroûtantes; l'épaisseur de ce calcin est de l'ordre du millimètre. Enfin, quelques fragments montrent un début de façonnement par le vent visible surtout en lumière rasante et marqué par un aspect luisant et une régularisation des cupules.

Tous ces caractères témoignent d'un climat froid avec peu ou pas de couvert végétal en ces lieux. La couleur d'ensemble, crème, des graviers, s'avère due à ce que la surface de beaucoup de fragments est mouchetée de minuscules (30 à 300 microns) taches rouille d'hydroxyde de fer étoilées, rayonnantes dues probablement à des colonies de microorganismes.

SUR L'ÂGE DES TUF DE LA CELLE-SUR-SEINE.— Sous le titre "La Celle-sous-Moret", Henriette Alimen reprend (Bull. Ass. fr. Etude du Quaternaire, I, 53) le dossier de ce gisement interglaciaire au tuf étudié depuis 1874 (cf. Bull. ANVL, 1951, 71). Elle reprend la position du site, sa stratigraphie, ses faune, flore, industrie et conclut par le problème de l'âge du tuf. "placé par les premiers auteurs tantôt dans les alluvions anciennes tantôt dans les alluvions modernes. Actuellement, deux options sont proposées: F. Bourdier (1959) adopte un âge Mindel-Riss, basé essentiellement sur l'attribution de la terrasse de 15 m au Mindel-II, sur la richesse du tuf en Zonites, ce qui, à son avis, rend ce gisement intermédiaire entre les hauts niveaux et la station de Chelles qu'il regarde comme antérieures de peu ou contemporaines des premières phases du Riss; enfin, l'existence d'un optimum climatique au sein des tufs lui paraît aussi indiquer l'interglaciaire Mindel-Riss.

La seconde option est celle d'un âge Riss-Würm (H. Alimen 1957) basée sur l'attribution de la terrasse de 15 mètres au Riss (présence d'*Elephas antiquus*, *Rhinoceros mercki*, *Hippopotamus major*) dans la base de ces alluvions, selon E. Chaput 1922).

Cette option s'appuie en outre sur les affinités des Mollusques du tuf de La Celle-sur-Seine, très accentuée avec le Riss-Würm du reste de la France (d'après les listes publiées par Henri Breuil, selon les déterminations de A.S. Kennard 1959, 1952).

On compte en effet plus de vingt espèces de La Celle-sur-Seine qui se retrouvent dans le Riss-Würm ou le PostWürm du reste de la France, et trois espèces seulement qui soient communes à La Celle-sur-Seine et au Mindel-Riss et ne persistent pas au delà du Würm.

Enfin, la typologie des bifaces, qui appartient à un Acheuléen tout à fait supérieur (H. Breuil in litt. à H. Alimen 1957) milite aussi en faveur du Riss-Würm.

FORAGES PROFONDS ET PROSPECTION PETROLIERE DANS LE BASSIN DE PARIS.- En Forêt de Fontainebleau: Chailly-5I, au SE de l'Epine foreuse, a été terminé à 1737 dans le Dogger, productif au toit; Cy-50, Route Mascara/Table du Roy à 1752 (id.); Cy-49, Carrefour du Chêne au Chien, à 1744 (id.); Cy-48, Route des Poquets/Chêne au Chien, à 1751 (id.).- Fontainebleau-101, Carrefour du Cerf, est en chantier.- En Érie, Châtelet-en-Brie-1 est en cours. Coulommes BG 3I intercalaire est en cours pour aller jusqu'à 1860.- Savigny-1 a été terminé à 735 au Portlandien; le Néocomien est sec.- Villeneuve-sur-Yonne est en cours.- Bouchy Nord-101: Toits: Crétacé supérieur 102, Crétacé inférieur 728, Albaptien 960, Parbeckien III4, Portlandien II59, Kimméridgien I290, Séquanien I459, Bathonien I82I; fond sondeur à 1923 au Dogger; indices boue et huile entre 182I et 1844.- La Ferté-1: Toits: Crétacé supérieur 56, Jurassique supérieur 316, Dogger 995, Lias supérieur II24, Hettangien/Sinemurien I30I, Trias I344; à 1765, le trépan est toujours dans le Trias. Boue entre 952-972, eau salée (26 gr/l) entre 1385-1411.

Prospection sismique des zones à "noses" entre les Béorlots et le Chêne feuillu (Forêt de Fbleau) sur profil rectiligne de 12 km. en cours.

ETUDES REGIONALES.- A. Lghbali: Observation hydrogéologiques sur la région Sud du Bassin de Paris (bassins du Loing et du Lunain); thèse 3^o cycle, Labo de Géol. dynamique (Sorbonne).- O. Bratkiv: Etude des alluvions rissiennes au confluent Seine/Marne, gravière de Bonneuil; Dipl. d'Et. sup. CNRS.- R. Danielle: Contribution à l'étude des Ostracodes du Sénonien de Sens; les Trachyleberidae; Rev. de micropaléontol., vol. 7, n^o 2, pp.100-110; les Schizocytheridae, vol. 7, n^o 4, 1965, pp. 232-241.- O. Bratkiv: L'alluvion de 8-10 m. de la Seine à Bonneuil près du confluent Seine/Marne; C.R. Acad. Sc., 259, 1964, pp.3803-3806.

PALEONTOLOGIE

CHAROPHYTES DU STAMPIEN DE FONTAINEBLEAU.- La flore de Charophytes du Stampien a été étudiée dans les marnes de base du Calcaire d'Etampes par Louis Grambast et notre collègue Philippe Paul en Forêt de Fontainebleau et à Soisy-sur-Ecole (Bull. Soc. Géol. fr., 1965, 239-247). Ph. Paul a publié ici-même (Bull. ANVL 1963, 73-76, coupes) un inventaire de cette flore des Characées avec mention d'espèces nouvelles décrites plus en détails par les auteurs de cette note définitive, mais qui ne sirue pas avec la même précision les localités des récoltes régionales. Sont données les diagnoses de *Cyrogona medicaginula* Lam (Fontainebleau, Soisy), *Tectochara mariami* L. (id.) espèce commune mais nouvelle pour le bassin de Paris; "mais il ne paraît pas douteux que c'est bien elle qui a été observée par Lyell (1826) lorsqu'il cite *Chara helictaris* d'une argile verte observée au sommet des sables au Rocher du Fort des Moulins près de Fbleau, gisement qui n'a pas été retrouvé"; *Rhabdochara major* nov. sp., "espèce nouvelle qui abonde dans les niveaux inférieurs du Calcaire d'Etampes de Fbleau"; et Soisy; *Sphaerochara hirneri* (Rasky) Mädlar var. *longiuscula* nov. var., localité-Type: Fbleau; *Psilochara acuta* nov. sp., localité-type: Soisy-s/Ecole; *Chara microcera* nov. sp., localité-type: Soisy s/ Ecole.

Cette flore des Charophytes, très riche aux environs de Fbleau, correspond à une zone intermédiaire méridionale qui a du être envahie très tôt; les couches à Charophytes de ces points correspondent aux niveaux stampiens les plus inférieurs.

OSTRACODES DU CAMPANIEN SUPERIEUR D'ESMANS (S. & M.).- Renée Damotte (Bull. Soc. Géol. fr., 1965, 319) a étudié la faune d'Ostracodes du Campanien supérieur au Bois d'Esman. Ses échantillons proviennent d'une carrière située au Sud de la N.5 (Carrefour du Grand-Fossard) et d'une autre se trouvant à l'Est de la D. 219 de Thoury-Ferrottes où la craie est surmontée d'argiles bariolées et de sables du Tertiaire qui, par places, forment des poches dans la carie.

Les Ostracodes ont permis à l'auteur de distinguer trois niveaux dans cette craie à la carrière de la route nationale, à la base du niveau 1, dans la partie moyenne et supérieure du niveau 2 et dans la carrière de la route départementale le niveau 3, le plus élevé. Espèces observées au niveau 1: *Cytherelloidea mariei*, *Aversovalva tenuiculum*, *Cytherois ogedincumensis*, *C. lecertosa*, *Placorabdotos strangulans*, *Cytherella ovata*, *Cytherella parallela*. Espèces observées au niveaux 2 et 3: *Cytherella ovata*, *C. parallela*, *Cythero-*

relloidea granulosa, Aversoalva v-scriptum, Bythoceratina umbonatoides, Curfsinia quadri-spinata, Cythereis venusta, Krithe bonnelai, Phacorabdotus batavus, P. marssoni, Xestoleberis northensis, Mosaeleberis cf. macrophtalma. Observé de plus, uniquement au niveau 5: Amphicytherula bonnemaei, Sphaeroleberis saccata.

Renée Damotte remarque que "dans le niveau inférieur du Bois d'Es-mans, l'association d'Ostracodes est très proche du sommet de la carrière de Sens, ce qui indiquerait que l'on est, soit dans la base de la zone à Belemnitella mucronata, soit au sommet de celle à Actinocamax quadratus". Des dessins de la carapace de Phacorabdotus batavus du Bois d'Es-mans, en vues latérale et dorsale accompagne le mémoire.

ORNITHOLOGIE

TABLEAU DE LA PREMIERE OBSERVATION DES MIGRATEURS AU COURS DU PRINTEMPS 1966.- Nous indiquons ci-après, pour chaque espèce, la date de la première observation, la localité où eut lieu cette dernière et son caractère.

Espèces	Observation	Localités	Précisions
Traquet pâtre	18/II	Bois de Valence-en-Brie	vue, 1 indiv. mâle
Pouillot véloce	05/III	Sorques	vue, ouie. 1 indiv.
Rougequeue noir	29/III	Larchant, Dame-Joanne, roch.	vue, 1 couple
Hirondelle de cheminée	01/IV	Valence-en-Brie	vue, 6 individus
Hirondelle de fenêtre	02/IV	Fbleau, Jardin de Diane	vue, 3 individus
Fauvette à tête noire	04/IV	Forêt Fbleau, Bois-Gauthier	ouie et vue, 1 mâle
Huppe	05/IV	Forêt de Fbleau, Mont Ussy	ouie.
Linotte mélodieuse	05/IV	Forêt de Fbleau, Hauteurs de la Solle, Sanguinède	ouie et vue, 12 individus.
Pouillot fitis	05/IV	Forêt Fbleau, Mont Chauvet	ouie.
Torcol fourmilier	07/IV	Forêt Fbleau, Vallée Solle	ouie.
Rougequeue à front blanc	07/IV	Avon, Butte-Montceau	ouie et vue, 1 mâle
Pouillot siffleur	14/IV	Fbleau, Monts de Truies	ouie et vue, 1 indiv.
Serin Cini	14/IV	Fbleau, Plaine des Pins	ouie et vue, 1 ind.
Fauvette grisette	15/IV	Mont de Vernou-sur-Seine	ouie et vue, 2 ind.
Bruant zizi	15/IV	Mont de Vernou-sur-Seine	ouie et vue, 1 ind.
Rossignol	16/IV	Valence-en-Brie	ouie.
Coucou	17/IV	Forêt Fbleau, Mont Ussy	ouie.
Pipit des arbres	17/IV	Fbleau, Rocher St-Germain	ouie.
Pouillot de Bonelli	17/IV	Forêt Fbleau, Mont Ussy	ouie et vue, 3 ind.
Gobemouche noir	17/IV	Fbleau, Vallée de la Solle	ouie et vue, 1 coup.
Tourterelle	20/IV	Verneuil-l'Étang	vue, 1 individu.
Fauvette des jardins	23/IV	Avon, Butte-Montceau	ouie.
Martinet noir	26/IV	Avon, gare	vue, 4 individus.
Loriot	30/IV	Forêt Fbleau, Mont Andart	ouie.

Jean VIVIEN.

OBSERVATIONS EN FORET DE FONTAINEBLEAU/NORD.- Au cours de l'excursion du 17 avril 66 en Forêt de Fbleau (Mont-Ussy, Hauteurs de la Solle, Belle-Croix, Cassepot) nous avons vu ou entendu les oiseaux suivants: Coucou, Geai, Pigeon ramier, Corneille noire, Pic vert, Pic épéiche, Sittelle d'Europe, Etourneau Sansonnet, Torcol fourmilier, Faisan vénéré, Pinson des arbres, Rouge-Gorge, Troglodyte, Rougequeue à front blanc, Mésange bleu, Mésange huppée, Mésange charbonnière, Bouvreuil, Merle, Pipit des arbres, Pouillot véloce, Pouillot de Bonelli, Pouillot fitis, Fauvette à tête noire et Gobemouche noir, espèce intéressante, d'Europe centrale et nordique, indiquée autrefois (Sinéty 1854) à Fbleau, mais qu'en fait, J. Lasnier, en 50 ans d'observations, n'a vu que deux fois (Laveau 1905, Ne-mours 1913) et jamais en Forêt de Fbleau où c'est la première observation sûre. J. V.

BOTANIQUE

OBSERVATIONS EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Lors de nos excursions des 27 mars et 17 avril 1966, nous avons observé les espèces suivantes: 27 mars: Sablière de Bourron, Rochers de Recloses, Ventes Cumier, Ventes à la Reine, Grande Vallée, Trembleaux: *Sphagnum cymbifolium* (Mare Marcou); *Anemone pulsatilla*, *Potentilla verna*, *P. fragariastrum*, *Viola silvestris*, *Luzula hirsuta*, *Euphorbia dulcis*, *Geranium lucidum* - non fleuri -, *Asplenium Trichomanes*, *A. adianthum-nigrum*, *Cerastium glomeratum*, *C. caespitosum* (Bois des Cumiers et Rochers de Recloses); *Scilla bifolia*, *Rubus idaeus* (Ventes Cumier, Route des Ventes-Rigaud); *Asplenium ruta-muraria*, *Ceterach officinarum* (murs à Montigny-sur-Loing).

17 avril: Calvaire, Mont Ussy, Mont Chauvet, Hauteurs de la Solle, Belle Croix, Rochers Saint Germain, Cassepot: *Berberis vulgaris* (Calvaire), *Orobanchis tuberosus* (Mont Ussy); *Carex ericetorum* (Mont Chauvet), *Euphorbia gerardiana* (Hauteurs de la Solle), *Carex maritima* (Sanguinière), *Malus acerba* (Bas du Rocher St-Germain), *Viola lathyroides*, *Veronica verna* (Vallée de la Solle), *Luzula campestris*, *L. Forsteri* (Bonne-Dame).

Jean VIVIEN.

HERBORISATIONS BRYOLOGIQUES DANS LE MASSIF DE FONTAINEBLEAU.- Récoltes 1944 (Suite du bull. ANVL 1965, 93; 1966, 43, 70)/- Gros Fouteau (21/VIII): *Neckera crispa* fr., *Orthotrichum affine*, *Tortula laevipila*, *Leucodon sciuroides*, *Leskea polycarpa*.

Parc du Laboratoire de Biologie végétale (2/IX): *Amblystegium serpens*, *Dicranum scoparium*, *Thuidium tamariscinum*, *Hypnum cupressiforme uncinatum*, *Dicranella heteromalla* fr., *Lophocolea heterophylla*, *Homalothecium sericeum* fr., *Weidia viridula*, *Brachythecium rutabulum*, *Ceratodon purpureus*, *Lophocolea bidentata*, *Abietinella abietina*, *Eurhynchium Stockesi* fr., *Catharinaea undulata*, *Mnium affine*, *Radula complanata*, *Frullania dilatata*, *epidozia reptans*, *Isoetecium myosuroides*, *Barbula unguiculata*, *Mnium undulatum* fr., *M. hornum*, *M. cuspidatum*, *Polytrichum attenuatum*, *Tortella tortuosa*, *Metzgeria furcata*, *Fissidens taxifolius*, *Amblystegium serpens*, *Fissidens cristatus*.

Querc de Fontaine (4/IX): *Anomodon viticulosus* fr (sur les Charmes de la Mare de Samoï), *Ceratodon purpureus*, *Fontinalis antipyretica* (dans la Seine); *Amblystegium serpens* fr., mare de Samoï; *Acrocladium cuspidatum*, *Lophocolea cuspidata*, *Calyptogea Trichomanis*, *Aneurina pinguis* (in Mare de Samoï), *Funaria hygrometrica*, *Comptotheceium lutescens*, *Fissidens crassipes mildenanus*, *Hygrohypnum rivulare*, *Bryum argenteum*, *Mnium carneum*, *Cratoneurum filicinum*, *Platyhypnidium rusciforme*, *Anisothecium rubrum*, *Bryum erythrocarpum*.

Vallée de la Solle (10/IX): *Pleurochaete squarrosa*, *Hylocomium proliferum*, *Tortula ruraliformis*, *Racomitrium canescens*, *Neckera complanata*, *Bryum caespiticium*, *Catharinaea undulata*, *Polytrichum piliferum*, *P. juniperinum*, *Abietinella abietina*, *Cephalozia Humppeana*, *Cratodon purpureus*.

Mare aux Pigeons/Franchard (12/IX): *Sphagnum cymbifolium*, *S. inundatum*, *S. cuspidatum* fr, *Lophocolea heterophylla*, *Calyptogea trichomanis*, *Campylopus flexuosus*, *Dicranoweisia cirrhata*, *Leptobryum piriforme* ?, *Polytrichum attenuatum*, *Racomitrium heterostichum*, *Calyptogea Trichomanis*, *Mnidotheca = Porella platyphylla*, *Cephalozia connivens*, *bicuspidata*.

Long-Rocher (19/IX): *Webera nutans*, *Lophocolea heterophylla*, *Mnium undulatum*, *Riccia fluitans* et *Fontinalis antipyretica* (in Mare aux Fées), *Sphagnum plumulosum* (mare vers la Gravine), *Cynodontium Bruntoni*, *Neckera complanata*, *Dicranoweisia cirrhata*, *Isopterygium elegans*, *Drepanocladus fluitans Delamarei*, *Dicranum spurium*, *Fissidens cristatus*, *Mnium affine*, *Encalypta contorta*, *Weisia viridula*.

Buisson de Massoury (22/IX): *Ceratodon purpureus*, *Mnium punctatum*, *Bryum capillare*, *Lophocolea bidentata*, *Polytrichum piliferum*, *Brachythecium velutinum*, *Fissidens bryoides*, *Pleuridium alternifolium*, *Aulacomnium androgynum*, *Riccia crystallina* (sur la vase humide d'une mare à Iris, abondant), *Pottia truncatula*, *Dicranella heteromalla*, *Calyptogea Trichomanis*, *Pseudoscleropodium purum*, *Scapania nemorosa*, *Archidium alternifolium*, *Catharinaea undulata*, *Grimmia apocarpa*, *Rhitiadelphus squarrosus*, *Bryum ventricosum*, *Hylocomium proliferum*, *Entodon orthocarpus*, *Sphagnum auriculatum*, *Fossombronina Wondraczeki* (sur la vase des mares), *Sphagnum acutifolium roseum*.

Nid de l'Aigle/Butte aux aires (25/IX): *Neckera crispa*, *Porella platyphylla*.

Jardin Anglais du Palais de Fbleau (29/IX), le long du rû de la Fontaine Belle-Eau: *Fontinalis antipyretica*, *Ceratoneurum filicinum* et var. *tenuis*, *Eurhynchium Stockesi*, *Mnium undulatum*, *Grimmia apocarpa*, *Anomodon viticulosus*, *Madrotheca platyphylla*, *Oryzotrichum anomalum*, *Amblystegium serpens*, *Homalothecium sericeum*, *Leptodyctium riparium*, *Rhyncostegium rusciforme*, *Bryum capillare*, *Cirriphyllum crassinervium*, *Pellia Fabroniana*, *Climacium dendroides*, *Tortula montana*, *Thamnum alopecurum*, *Homalia trichomanoides*, *Lunularia cruciata*, *Eurhynchium praelongum*, *Didymodon rubellus* fr., *Rhyncostegium confertum* fr., *Fissidens taxifolius*, *Chiloscyphus pallescens*.

Glandée (3/X): *Riccia glauca*, *Ephemerum serratum*, *Fossombronina* sp., *Archidium alger-nifolium*, *Fissidens taxifolius*, *Acrocladium cuspidatum*, *Catharinaea undulata*, *Fissidens bryoides*, *Bryum atropurpureum*, *B. erythrocarpum*, *Campylopus piriformis*, *Cephaloziella Humbertiana*.

Mare de By (5/X): *Mnium affine*, *Eurhynchium Stockesi*, *Lophocolea bidentata* fr., *Plagiothecium denticulatum*, *Didymodon rubellus*, *Amblystegium riparium* et var. *longifolium*, *Hylocomium brevirostre*, *Galypogeia Trichomanis*, *Mnium punctatum*, *hornum*, *Sphagnum squarrosum* (apparu depuis 1940; jamais vu avant dans cette mare par Duclos).

Vallée aux Cerfs (14/X): *Diplophyllum albicans*, *Antitricha curtispindula*, *Sematophyllum demissum* fr., *Hedwigia albicans*.

Vallée de la Solle (18/X): *Aulacomnium androgynum*, *Ulova americana*, *Campylopus flexuosus* fr., *Bryum argenteum*, *Plagiochila asplenoides*, *Rhitiadiadelphus loreux*, *Lophozia gracilis*, *Didymodon rubellus*, *Metzgeria furcata*, *Radula complanata*, *Bazzania trilobata*, *Orthodicranum montanum*, *Weisia viridula*, *Bryum caespiticium*.

Grottes de Recloses (29/X; Dresco/Dg): *Leptodyctium riparium*, *Mnium punctatum*, *Thamnum alopecurum*, *Isopterygium elegans*, *Orthodicranum montanum*.

Nemours, Rochers Soulès (7/XI; Lasnier/Dg): *Lophocolea heterophylla*, *Metzgeria furcata*, *Bryum capillare*, *Plagiothecium denticulatum*, *Sphenolobus exsectiformis*, *Scapania nemorosa*, *Cynodontium Bruntoni*, *Cirriphyllum piliferum*, *Grimmia decipiens*, *G. trichophylla*, *Lophozia ventricosa*, *Diplophyllum albicans*, *Pleurozium Schreberi*.

Rocher Bouligny (10/XI): *Bazzania trilobata*, *Ditrichum flexicaule*, *Pleurochaeta squarrosa*, *Brachythecium velutinum*, *Encalypta strictocarpa*, *Tortella tortuosa*, *Fissidens cristatus*, *Acrocladium cuspidatum*, *Drepanocladus fluitans*; *Grimmia pulvinata*, *Aulacomnium androgynum*, *Rhyncostegium confertum*.

Long Rocher, Défilé de Lavours (17/XI): *Scapania nemorosa*, *Mnium affine*, *Riccia glauca*, *Metzgeria furcata*, *Tortella tortuosa*, *Cynodontium Bruntoni*, *Racomitrium heterostichum*, *Plagiothecium silvaticum*, *Riccia nigrella*, *Plagiothecium denticulatum* var. *tenellum*.

Mont Chauvet (19/XI; Pr Humbert, Mercié, Dg): *Zygodon Forsteri*.

Vallée Jouberton (1/XII): *Sematophyllum demissum*, *Scapania nemorosa*, *Mnium affine*, *M. punctatum*, *M. hornum*, *Frullania dilatata*, *F. tamarisci*, *Metzgeria furcata*.

Moret/Bec de St-Mamès (3/XII): *Pylaisia polyantha*, *Grimmia orbicularis*, *Tortula muralis*, *Amblystegium serpens*, *Encalypta vulgaris*.

Excursions de 1945: Franchard (18/II; Mercié-Lablokoff-Dg): *Racomitrium canescens* var. *ericoides* fr., *Polytrichum piliferum*, *Riccia Bischoffi* abondant, *Drepanocladus fluitans*, *Campylopus piriformis* var. *gracilis*, *Dicranum undulatum*, *Polytrichum juliperinum*.

Long-Rocher (9/III): *Bartramia pomiformis*, *Rhitiadiadelphus triquetrus* fr.

Calvaire (II/III): *Riccia glauca*, *Rhyncostegiella algeriana*, *Ditrichum flexicaule*.

Plaine de Semnize (16/III): *Rhitiadiadelphus squarrosus*, *Bartramia pomiformis*, *Pogonatum nanum*, *Homalia trichomanoides*, *Fissidens cristatus*, *Isothecium viviparum*.

Rocher Besnard (22/III): *Plagiothecium denticulatum*, *Ulova americana*, *Lepidozia reptans*, *Scapania nemorosa*, *Hylocomium proliferum*.

Parc du Laboratoire de Biologie végétale (23/III): *Mnium undulatum* fr abondamment, avec 5 à 6 pédicelles dans le même péricèze).

Mare aux Coulevroux (25/III; Mercié, Rousseau, Dg): *Marchantia polymorpha* fr., *Campylopus piriformis fragilis*, *Riccia bifurca*, *Drepanocladus fluitans*.

Bois Gauthier (30/III): *Diplophyllum albicans*, *Mnium rastratum*, *M. undulatum*, *Dicranum scoparium* var. *paludosum*, *Eucladium verticillatum*.

Mares de Belle-Croix, à Piat, à Dagneau (I/IV): *D epanocladus fluitans* var. *falcatum* et var. *submersum/gracile*, *Campylopus polytrichoides*, *Phyllia nutans*, *Mnium punctatum*.

Mare au sel à Samoreau (6/IV): *Climacium dendroides* fr., abondant; *Pottia lanceolata*.

Bois Gauthier (6/IV; Mercié-Dg): *Cirriphyllum piliferum*, *Thamnum alopecurum* fr, *Cirriphyllum crassinervium*.

Petite Hâie (13/IV): *Dicranum undulatum*, *Campylopus flexuosus* fr, *Weisia viridula*.

Franchard (15/IV; Evrard, Mercié, Lablokoff, Dg): *Sphaerocarpus terrestris*, *Campylopus polytrichoides*, *Sphagnum acutifolium roseum*.

Montagne de Trin à Villecerf (20/IV): *Ditrichum flexicaule*, *Otenidium molluscum*, *Cirriphyllum piliferum*, *Comptotheceum lutescens*, *Rhizidiadelphus loreus*, *Brachythecium populeum*, *Calliergon giganteum* (Marris d'Episy).

Behourdière (24/IV): *Fissidens adianthoides* fr., *Campylopus piriformis fragilis*, *Plagioglossum asplenioides*, *Ditrichum flexicaule*.

Mont Chauvet (3 V): *Blapharostoma trichophyllum*, *Bazzania trilobata*, *Ptilidium ciliare*, *Microlejeunea ulicina*, *Zygodon Forsteri*, *Dicranum majus*, *Rhyncostigium confertum*, *Brachythecium populeum*, fr., *Georgia pellucida*.

Mont Merle (13/V): *Brachythecium albicans*, *Bryum erithrocarpum*, *Fissidens cristatus*.

Saint-Mammès (19/V; Mercié-Dg): *Comptotheceum lutescens*, *Abietinella abietina*, *Grimmia orbicularis*, *Pleurochaete squarrosa*, *Barbula gracilis*, *Campylium chrysophyllum*.

Serques/Garenne de Gros-Bois (20/V): *Brachythecium albicans*, *Rhizidium rugosum*, *Hypnum cupressiforme elatum*, *Mnium cuspidatum* fr, *Entodon orthocarpus*, *Brachythecium glareosum*, *B. rutabulum* var. *longisetum* -bord de mare à la sablière/

Rû de Changis/Rte de Bourgogne (27/V): *Lunularia crutiata*, *Hygrohypnum palustre*.

Gorges du Houx (8/VI): *Orthodontium Gramci*, *Campylium chrysophyllum*.

Pierre DOIGNON.

MYCOLOGIE

OBSERVATIONS DE PRINTEMPS EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Excursion du 27 mars: *Collybia conigena*, *Nematoloma fasciculare*, *Paxillus involutus*, *Acetabula vulgaris* (Bois des environs de la sablière de Bourron); *Phellinus ignarius* (sur Marronnier, Quai de la gare de Montigny-sur-Loing.- Excursion du 17 avril 66: Liste établie par Daniel Rapilly: *Cystoderma amianthinum*, *Pluteus cervinus*, *Coprinus disseminatus*, *Melanoleuca cnista*, *Auricularia auricula-judae*, *Trametes gibbosa*, *Coriolus versicolor*, *Ganoderma applanatum* (Belle-Croix, Rocher Saint-Germain); *Panaeolus foeniceci*, *Galera graminea*, *Cortinariopsis obtusum*, *Rhodophyllus cetratus*, *Tricholoma terreum*, *Boletus luteus*, *B. granulatus*, *Acetabula leucomelaena* (Palouse et sous-bois de la Solle/Champ de courses); *Lycogala epidendron*, *Reticularia lycoperdon* (Myxomycètes).

J. V.

SUR UN HEBELOMA.- Henri Romagnési décrit (Bull. Soc. mycol. fr., 1965, 528) *Hebeloma cylindrosporium* nov. sp. dont un exemplaire a figuré, provenant de notre région, à l'exposition mycologique de Corbeil-Essonne.

PREHISTOIRE

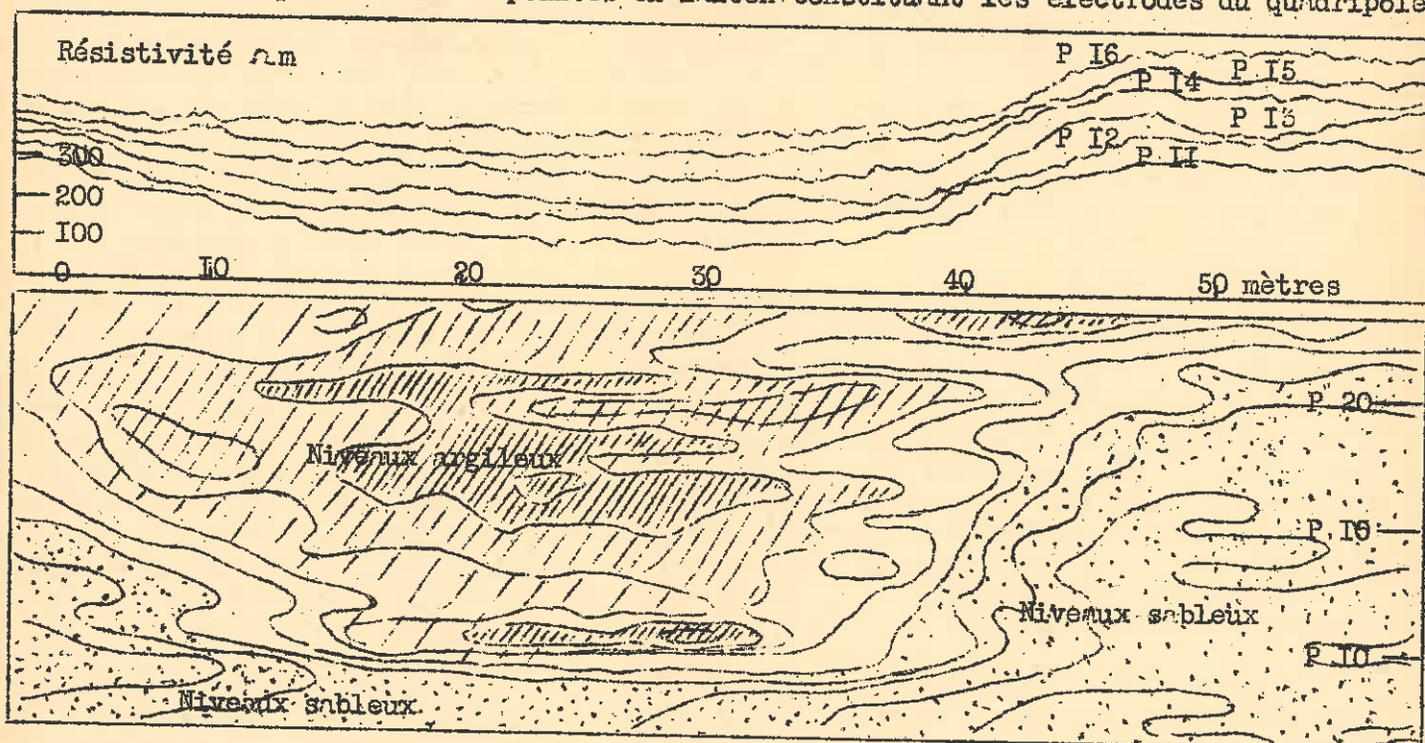
VISITE DES NOUVELLES DECOUVERTES DE PINCEVENT AVEC LE PROFESSEUR A. LEROI-GOURHAN.- Notre association, en liaison avec nos amis parisiens et orléanais (plus de 200 personnes) eut la chance, pour le colloque naturaliste du 22 mai 66 dirigé par Jean Vivien, de visiter le chantier des fouilles de Pincevent/La Grande-Paroisse au moment où les préhistoriens commençaient à explorer une nouvelle découverte de foyer magdalénien aussi riche et remarquable - "davantage peut-être" nous a confié sur place le Pr Leroi-Gourhan - que les premiers, lesquels ont placé en quelques mois ce site préhistorique au premier rang des grandes découvertes archéologiques contemporaines.

Nos collègues ont pu suivre, par ce bel après-midi - avant l'orage - le travail patient, méthodique, scientifique, des fouilleurs sur les chantiers de plein air, couverts d'abris métalliques ou sous tente où apparaissent sous le pinceau et le grattoir éclats, silex, outils, os de Rennes et foyer magdalénien d'il y a 12.000 ans, avec une concentration d'objets d'une densité exceptionnelle.

Le Professeur André Leroi-Gourhan, son assistant Michel Brézillon et leurs collaborateurs nous ont fait les honneurs du musée de Pincevent, du moulage géant de la Grande Habitation magdalénienne, des divers chantiers au travail, tous aspects de ce site maintenant connus et décrits dans maintes revues et vulgarisés par la grande presse. Ils nous ont expliqué les méthodes de fouille, les techniques à la pointe de la recherche scientifique, l'intérêt et les promesses de Pincevent, dégageant à notre intention les premiers résultats de ces recherches qui se soldent déjà par d'extraordinaires découvertes, et ne font cependant que commencer.

PROSPECTION GEOPHYSIQUE DU SITE DE PINCEVENT/LA GRANDE-PAROISSE.— Nos collègues ont pu voir, au Musée de Pincevent, les panneaux muraux, photos et commentaires consacrés à l'exploration géophysique du site préhistorique réalisée par A. Hesse, chargé de recherches au CNRS. Il s'agissait de repérer des vestiges restés jusque là non détectables et d'obtenir rapidement, en moins de temps que les fouilleurs, une analyse des points d'intérêt archéologique majeur avec synthèse stratigraphique du terrain.

La prospection magnétique utilise des magnétomètres à protons; la prospection électrique enregistre directement les variations de résistivité du sol. A Pincevent, l'appareil comprenait quatre roues à pointes en laiton constituant les électrodes du quadripôle.



Pincevent.— Exemple de profils continus de résistivités obtenus (en haut). La transcription de ces profils en courbes d'égale résistivités délimite l'extension en plans de sédiments argileux en général riches en vestiges magdaléniens (en bas). La déformation des combes parallèlement aux profils est probablement due à une imperfection du système d'enregistrement adopté dans cette expérience.

Trois cuves à eau permettent éventuellement un arrosage continu pour améliorer le contact avec le sol et augmenter la sensibilité de la mesure en cas de sécheresse. La distance entre les électrodes est de un mètre. Les électrodes sont reliées par des frotteurs métalliques et des conducteurs aux quatre bornes du résistivimètre. Cet appareil injecte un courant par pression d'un interrupteur; la résistivité est alors proportionnelle à l'indication d'un potentiomètre gradué servant à ramener à sa position d'équilibre l'aiguille d'un galvanomètre de zéro. L'axe du potentiomètre est aménagé pour entraîner le chariot porte-plume d'un enregistreur. Le mouvement du papier est assuré par un fil tendu sur le

sol à l'emplacement du profil à étudier; un tour mort du fil sur la poulie et une démultiplication donnent un déroulement d'un centimètre de papier par mètre de terrain. L'ensemble supportant le papier peut coulisser par rapport au chariot porte-plume de la quantité voulue pour décaler chaque profil et donner un ensemble graphique facilement exploitable.

On réalise ainsi des profils continus de résistivité qui présentent d'incontestables avantages pour l'interprétation; on détecte des anomalies beaucoup plus petites qu'avec des séries de mesures plus ou moins distantes les unes des autres. Compte tenu des temps morts (mise en place du fil-guide, étalonnage du zéro, changement de plume...) la vitesse de 400 m de profil par heure est atteinte sans difficulté. Sur un demi-hectare entièrement inconnu, quelques anomalies ont été découvertes et l'extension de certains niveaux stratigraphiques délimitée (Figure page précédente).

ERRATUM.- Dans notre analyse du travail de Ed. Vignard et G. Vacher sur les fouilles aux Gros Monts (Bull. 1966, p. 75), lire: "soit 27 ateliers sur moins d'une centaine d'hectares" au lieu de "... sur moins d'un hectare".

UN MUSEE A MONTEREAU ?- Le groupement archéologique de Montereau envisage la création d'un musée dans l'ancien château situé au confluent de la Seine et de l'Yonne. Les fouilles menées à Cannes-Ecluse (voir ci-après) ont livré des vestiges en grande partie entassés dans des caisses et une solution pourrait intervenir. D'autre part, un inventaire général des objets découverts dans la région de Montereau doit être réalisé. Un appel est lancé auprès des amateurs pour réunir les photos de nombreuses trouvailles faites par les chercheurs isolés et pour dresser un tableau complet de la préhistoire dans cette région.

LES FOUILLES DE CANNES-ECLUSE.- En bordure de la Seine, le site préhistorique de Cannes-Ecluse, à 6 km en amont de Montereau, a été détecté en juin 1959 dans sa partie SW, à proximité de l'Yonne. Des découvertes (pilotis, reste d'un gué ou d'un appontement, hachemarteau en bois de cerf, hache de bronze-III précoce, hache à douille de fer, épées de la Tène) avaient été signalées à Daniel Jalmain qui survola la région en 60-61. Les photos prises firent apparaître les vestiges d'une villa gallo-romaine et un grand nombre d'enceintes néolithiques. 18 de ces enceintes devaient être détruites entre 61 et 65 par les bulldozers des sablières. Des fouilles de sauvetage ont eu lieu de juin à septembre 65 et sont continuées au printemps 66, conduites par les Jeunesses préhistoriques et géologiques de France et le Cercle archéologique du canton de Montereau et supervisées par le Pr Loroi-Gourhan qui a son P.C. à Pincevent, à 15 km de là.

Les fouilleurs ont dégagé le fossé de l'enceinte, d'un diamètre E-W de 20 m et N-S de 19.50 m, présentant le plus souvent une coupe en Y. L'ouverture, au niveau du lit de graviers, varie de 77 à 105 cm tandis que sa profondeur totale est de 100 à 135 cm. On trouve trois zones de remplissage ainsi que des traces d'implantation de gros pieux de 20 à 50 cm de diamètre. Situées à l'intérieur de l'enceinte, une quinzaine de fosses circulaires ont été détectées dont II ont été fouillées.

Présentant des ouvertures de 1.50 à 2.50 m, ces fosses sont de trois types: coniques, à fond plat ou en cuvette. Au centre même de l'enceinte, la fosse centrale contenait les restes d'une sépulture, fragment d'un squelette en connexion anatomique dont la tête n'a pas été retrouvée. Ce squelette était celui d'un homme très fort qui avait vraisemblablement été enterré le long du pieu central de la structure. D'autre part, une ligne de terre noire, de direction NE-SW, semble avoir soutenu une petite palissade. L'entrée de l'enceinte, large de 1 m, est flanquée de deux fosses. A la surface d'une fosse extérieure, au NW de l'ensemble, un four de la Tène est venu se surimposer sur ce schéma général. Au premier décapage, une zone circulaire de 1.20 m de diamètre, faite de tessons de céramique et de pisé, portant l'empreinte de roseaux et de branchages, est seule visible. Une fouille révélant peu à peu les restes d'une voûte et deux soles de cuisson. La température ne paraissant pas avoir excédé 300°, l'interprétation la plus plausible est celle d'un four à pain.

Les fragments de vases et de jarres, dont certains décorés, qui ont été trouvés, semblent appartenir à des familles différentes. Des poinçons, des perçoirs en os du Mésolithique qui servaient à fabriquer des vêtements, des harnais, etc., des perçoirs de silice, des grattoirs, des couteaux et des burins, ont été découverts en grand nombre. La fouille

a donné également une très belle faune, notamment des mâchoires de sangliers et des ossements de grands cervidés.

Dans la Revue Archéologia (I-II 1966) qui rend compte des résultats obtenus par les fouilleurs, J.M. tente une interprétation. L'enceinte fouillée forme un ensemble complexe appartenant à une population de pasteurs et petits agriculteurs dans lequel ont été rencontrés les vestiges de quatre époques différentes:

De la Tène: tessons de céramique constituant une partie des matériaux du four; du Bronze ancien dans le remplissage de certaines fosses; du Chalcolithique dans les terres superficielles; du Néolithique de tradition danubienne dans le fossé de l'enceinte, dans une partie des fosses et sur des surfaces d'anciens sols revêtus de rognons de silex.

Le fossé a été indiscutablement creusé pour la mise en place d'une palissade consolidée par des poteaux calés par des pierres. Les fosses, pour la plupart, ont été creusées pour renforcer par un remplissage de terre et de cailloux, l'implantation de forts poteaux dans le sol meuble; mais la destination de ces poteaux n'est pas encore déterminée.

L'intérêt de ce chantier de Cannes-Ecluse est double: Sur le plan technique, c'est la première fois que l'importance et l'état de conservation des enceintes circulaires Néolithiques permettent de se livrer à une étude systématique du problème. Sur le plan humain, Cannes-Ecluse est un des prototypes de ces chantiers de jeunes, amateurs ou débutants professionnels qui sont à encourager.

Le Professeur Leroi-Gourhan a expliqué lui-même le but de ce chantier: "Pincevent a été découvert par des amateurs et nous les en avons dépossédés malgré nous. Aussi avons-nous décidé de leur réserver le site néolithique de Cannes-Ecluse qui est aussi intéressant que celui de Pincevent, tout en maintenant une cohésion totale entre leur équipe et la nôtre. Nous travaillons en symbiose et les résultats exposés aujourd'hui au Musée de Pincevent ont été excellents".

POLISSOIRS NEOLITHIQUES PRES DE MEAUX.- Paul Bailly a récemment identifié, dans la proche région de Meaux, un polissoir de l'époque des deux sépultures qu'il avait déjà reconnues en 1951 et 1953 dans la Sablière du Chemin des Prêtres. Le 6 janvier 66, Jean-Michel Desbordes avisait Paul Bailly qu'un autre polissoir venait d'être trouvé à peu de distance du premier. Cette concentration n'était connue jusqu'ici que dans les vallées du Lunain et du Loing.

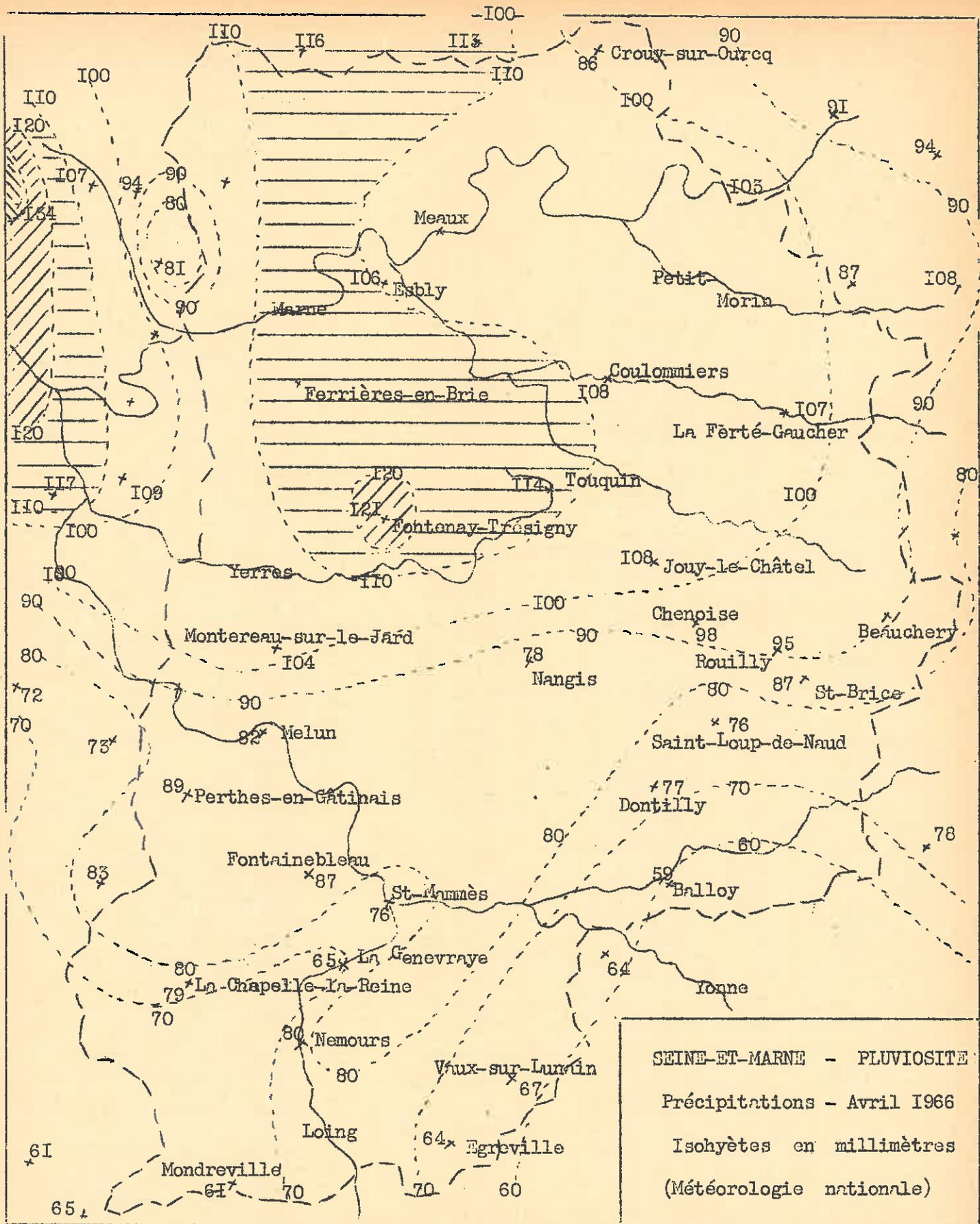
DANS LE VAL DU GRAND MORIN.- Marcel Garnier vient d'attirer l'attention (Bull. Soc. Préh. fr., 1966, XCIV) sur la typologie des gisements campignins; il énumère les types d'outils recueillis dans des stations de plein air de la Vallée du Grand Morin ayant subi une longue occupation: Paléolithique ancien et moyen, Néolithique (Campignien) et Bronze pro parte.

DANS LE PROVINOIS.- Le Bull. Soc. Hist. et archéol. de l'arrondissement de Provins a publié dans son numéro 118 des articles sur les sites de fouilles de Châteaubleau, les découvertes récentes de Baby et le site galloromain de Villiers-Saint-Georges.

METEOROLOGIE

PHYSIONOMIE D'AVRIL 1966 A FONTAINEBLEAU.- Mois ~~pluvieux~~ (excès de 0°7), très arrosé (excès de 70 % et de 6 jours), pression très faible (déficit de 5 mmb), nébulosité très forte (excédentaire de 11 %); vents atlantiques dominants (SW-W-NW 20 j.), continentaux 6 j. (NE-E-SE), nordiques 3 jours.

Thermo: Moyenne 10.68 (norm. 10°2); moy. des min. 6.1, des max. 15.2; min. abs. -2°2; max. abs. 21.5.- Pluvio: Lame 87.1 mm (norm. 53.4) en 18 jours (norm. 12), max. en 24 h: 15.8 mm (le 15); durée: 44.7 heures.- Baro: Moyenne 756.5 (normale 760.3); matin 756.8, soir 756.1; minimum absolu 745, maximum absolu 771.- Nébulo: Moyenne 59.0 (normale 48.2), matin 60 (normale 60), midi 65 (normale 54), soir 53 (normale 40).- Anémo: Nord 3 jours, Nord-Est 2 jours, Est 1 jour, Sud-Est 1 jour, Sud 1 jour, Sud-Ouest 16 jours, Ouest 2 j., Nord-Ouest 2 jours.- Nombre de jours: Gel 1 jour, grésil 0 jour, grêle 1 jour, neige 0 j., orage 1 jour, brouillard 0 jour., éclairs lointains 1 jour, insolation nulle 4 jours, insolation continue 2 jours.



PHYSIONOMIE DE MAI 1966 A FONTAINEBLEAU.- Mois normal; température, pluviosité, pression, nébulosité ont avoisiné de très près la normale. Vents atlantiques dominants (NW-W-SW 20 jours), continentaux (NE-E-SE 9 jours).

Thermo: Moyenne 13°30 (normale 15.8); moy. des minima 8°2, moyenne des maxima 18.7; minimum absolu 2°7, maximum absolu 25.6.- Pluvio: Lame 55.8 mm (normale 59.2) en 13 jours; (normale 12), + 2 jours de gouttes; durée 32.5 heures; maximum en 24 heures: 18.8 mm (le 6) Baro: Moyenne 761.6 (normale 760.5); matin 762.1, soir 761.0.- Nébulosité: Moyenne 52.2 % (normale 52.5), matin 51 (normale 53), midi 57 (normale 58), soir 48 (normale 44).- Anémomètre: Nord 1 jour, Nord-Est 6 jours, Est 3 jours, Sud-Est 3 jours, Sud 1 jour, Sud-Ouest 11 jours, Ouest 4 jours, Nord-Ouest 5 jours.- Nombre de jours: Gel 0, grêle, grésil 0, orage 1, éclaircies lointains 1, brouillard 0, insolation nulle 5 jours, insolation continue 4 jours.

LE TEMPS A COULOMMIERS.- Février 66: Thermo: Moyenne 7°45; moyenne des minima 3°4; moyenne des maxima 11°5; minimum absolu -1°1 (le 15), maximum absolu 16°5 (le 25).- Pluvio: Lame 60.0 mm (normale 49) en 20 jours. Mois doux et humide.

Mars 66: Thermo: Moyenne 5°51; moyenne des minima 0°3, moyenne des maxima 10.7; minimum absolu -5.7 (le 21), maximum absolu 17.9 (le 8).- Pluvio: Lame 30.4 mm (normale 58) en 10 jours.- Nombre de jours: neige 1, grêle 1. Mois froid et vsc.

PHYSIONOMIE DE MARS 1966 EN SEINE-ET-MARNE.- Thermo: Mois froid (déficit de 1°0 sur les minima, de 0°8 sur les maxima, de 0°9 sur les moyennes). Températures extrêmes: Coulommiers -5°7, 17°9; Esbly -3°0, 17°2, Ferrières-en-Brie -1°9, 17°2, La Ferté-Gaucher -5°2, 16°7, Fontainebleau -4°3, 14°4, La Genevraye -4°5, 15°0; Melun -3°3, 16°1; Mitry-Mory -3°7, 16°2; Nemours -3°0, 16°0; Seine-Port -5°3, 16°1; Touquin -3°6, 16°4. Les minima absolus ont été enregistrés le 21, les maxima absolus le 8.- Pluvio: Lame déficitaire de 15 mm (37 %); (voir carte et courbes des isohyètes p. 99); maximum en 24 heures: 17 mm (Dontilly) écart maximum à la moyenne à La Chapelle-la-Reine: 27 mm; deux postes excédentaires (de 2 mm): Balloy et Dontilly. Nombre de jours de pluie inférieur de 2 à la normale; maximum 14 (Seine-Port, Melun).- Insolation: 139 heures à Seine-Port/Sainte-Assise; déficit de 15 %.- Brouillards: Fréquence supérieure à la normale: 9 jours (Seine-Port), 8 jours (Ferrières), 7 jours (La Genevraye, Perthes-en-Gâtinais).- Neige: Les 24 et 25, peu importante.- Quelques orages le 25; grêle le 12, faible: 2 jours (Jouy-le-Châtel, Saint-Mammès).- Vents: Vitesse maximum instantanée à Melun/Villaroche: 94 km/h W le 27 à 15.58, 85 km/h W le 28 à 20.12, 72 km/h SSW le 26 à 15.05, 68 km/h NW le 24 à 13.23, 61 km/h N le 12 à 17.54, 61 km/h NNW le 18 à 13.50, 58 km/h WNW le 11 à 18.16.

PHYSIONOMIE D'AVRIL 1966 EN SEINE-ET-MARNE.- Thermo: Moyennes excédentaires de 1°2; minima et maxima absolus: Coulommiers -3°2, 24.2, Esbly 1°0, 23.8, Ferrières -1°1, 21°9, La Ferté-Gaucher -2°5, 23.5, Fontainebleau -2°2, 21°5, La Genevraye -2°0, 22°1, Melun -1°1, 22°2, Mitry-Mory 3°7, 22.8, Nemours -1°0, 23.0, Seine-Port (2°1, 23.2, Touquin -1°1, 22.8. Minima absolus enregistrés les 1 et 4, max. abs. le 30.- Pluvio: Lame excédentaire de 120 % dans le N, de 76 % dans le sud. Ecart max. à la nrm. +72 mm (Fontenay-Trésigny); cf. carte des isohyètes p. 100. Hauteurs maximales en 24 heures: 21 mm le 15 (Esbly). Pluies quotidiennes du 5 au 11 et du 14 au 20. Nombre de jours de pluie max. 19 (Seine-Port, Melun), 18 (Fontainebleau, La Genevraye, Nemours).- Insolation: 157 heures (Seine-Port/Sainte-Assise); déficit de 22 %.- Brouillard: maximum 3 jours (Seine-Port).- Orage: Maximum 5 jours (Esbly).- Gel: Maximum 2 jours (Fontenay-Trésigny).- Vents: Vitesses maxima instantanées: Enregistrées à Melun/Villaroche: 72 km/h W le 19 à 12.46, 65 km/h SW le 18 à 14.43, 61 km/h WSW le 14 à 15.25.

